





" journée de solidarité "

du renouvellement d'une autorisation similaire, accordée en début de mandat, à la suite des changements intervenus dans le code des marchés publics ; cette autorisation est accordée à l'unanimité.

**Le quatrième point** porte sur le choix de la " journée de solidarité " décidée par le gouvernement. Le maire et le personnel proposent de retenir la journée du lundi de Pentecôte comme suggéré par le premier ministre ; une autre proposition est faite par plusieurs membres du conseil, à savoir préférer la " journée du maire " traditionnellement accordée au personnel au lendemain de la fête communale (le lundi qui suit le dernier dimanche de juin) au motif que cette tradition est devenue obsolète (elle ne concerne plus que le personnel communal) et que la fermeture de la mairie ce jour là surprend toujours de nombreux concitoyens. La proposition initiale du lundi de Pentecôte est néanmoins retenue avec 8 voix pour, 3 s'étant prononcés contre et 9 s'étant abstenus.

**Le cinquième point** consiste, à la demande de la commission " développement économique et touristique ", à présenter une motion au syndicat intercommunal de la zone d'activité multi sites nord. Dans cette motion, le conseil municipal " affirme sa volonté d'inscrire le développement et l'aménagement de la ZAC du Mont Jean dans sa vision du développement économique, tant commercial, artisa-

nal, qu'industriel ". Cette motion est approuvée à l'unanimité.

**Le sixième point** porte sur une demande de dotation générale d'équipement pour la réalisation en 2005 d'une zone de stationnement au voisinage de l'école L'homme (place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord) ; cette demande est approuvée à l'unanimité.

**La septième délibération** consiste à approuver la réalisation d'une étude par le SIAGEP pour l'enfouissement des réseaux électriques dans le cadre du projet présenté au point 6 ; le coût sera de 4% du montant des travaux. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

**La huitième délibération** propose une adhésion de la commune au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, ceci afin de permettre le recrutement d'un agent de service pour la distribution de GIRO.COM dans des conditions " simples ". La simplicité de l'opération ne préjugait cependant pas de longues et âpres discussions à l'issue desquelles la proposition n'en fut pas moins adoptée à l'unanimité.

**Pour ne pas finir** l'année sans une réflexion sur les servitudes et grandeurs de la gestion communale, la dernière délibération porte sur le passage de la facture d'achat d'un aspirateur dans la section d'investissement ; l'opération est approuvée à l'unanimité, les conseillers aspirant à un repos nocturne bien mérité !



" vision du développement économique "

#### CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 14 DECEMBRE

**Vingt conseillers sont présents** et 2 sont représentés pour cette séance au caractère plutôt technique si l'on en juge par le fait que toutes les décisions furent prises à l'unanimité.

**En premier lieu** le conseil décide de renouveler la ligne de trésorerie qui permet d'assurer le lissage entre les entrées financières et les dépenses, pour un montant de 600 000 €. Sur le plan financier, le conseil accepte aussi de passer en non valeur des produits irrécouvrables pour un montant de 613 €.

**Au niveau du tourisme**, la convention de coopération avec l'office de tourisme de Belfort (OTB) et la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien (CCPSV) arrivant à son terme, il est décidé de la renouveler pour une durée de 3 ans. Ainsi, c'est l'OTB qui continuera à assurer l'accueil et l'information des visiteurs à l'office du Tourisme des Vosges du Sud à Giromagny ainsi que la création et le développement d'actions d'animation, de promotion et de communication. Les charges de fonctionnement seront partagées entre la CCHS (2/3 soit 26 000 €/an) et la CCPSV (1/3 soit 14 000 €/an), la commune de Giromagny mettant à disposition le bâtiment à titre gratuit.

**Le centre d'accueil** de la petite enfance étant à présent opérationnel, il convient d'en préciser les modalités de fonctionnement ; en premier lieu les tarifs d'accueil sont adoptés (en fait ils sont fixés par la Caisse d'Allocations Familiales suite aux accords passés et ne peuvent donc de

ce fait être modifiés) ; en second lieu sont adoptés 1) la mise en place d'un régime indemnitaire pour les agents de la filière sanitaire et sociale qui viennent d'être recrutés et 2) la création d'une régie de recettes pour collecter les contributions des familles. Finalement la directrice, Mme Anne Sophie DUPAY, présente le règlement intérieur de la structure et fait un point sur les inscriptions ; quelques places sont encore disponibles (tel : 03 84 29 09 93).

**Au rang des questions diverses**, plusieurs chantiers d'envergure sont annoncés. Tout d'abord le lancement de 4 tranches de travaux d'assainissement début 2005 : tranche 13 dans le quartier du Phanitor, tranche 14 à Lepuix-Gy et tranches 15 et 16 à Chauz (chantier qui rendra quasi impraticable la RD 465 pour de nombreux mois !); ensuite un projet de construction du siège de la CCHS au cours de l'année 2005 sur un terrain attenant à la station d'épuration ; et finalement la mise en place d'une commission de travail pour examiner les conditions du renouvellement de la convention en cours avec le Centre Socio Culturel.

**Une réunion extraordinaire** du conseil sera organisée le mercredi 12 janvier à 20H30 en mairie de Giromagny, en association avec le conseil municipal, en vue de la présentation finale des conclusions de l'étude MILAINE. Quant à la prochaine réunion du conseil en assemblée ordinaire, elle est fixée au mardi 25 janvier à 20H30 en mairie d'Auxelles-Bas.



" accueil de la petite enfance "



" 4 tranches de travaux "

## LA VIE COMMUNALE

**Eglise** : les travaux de réfection de la toiture de l'église et la mise en conformité de l'installation électrique sont terminés. Au printemps dernier, chacun a pu voir l'édifice entouré d'échafaudages arrivés à point nommé : les ardoises laissaient s'infiltrer l'eau et une ferme menaçait de s'affaisser ; en outre les insectes avaient trouvé certaines poutres à leur goût et avaient déjà fait bombance de plusieurs centimètres. Profitant des échafaudages, la cheminée a été busée et les protections des vitraux ont été refaites. Le coût global des travaux s'élève à 303 784 € ; déduction faite de la subvention du Conseil Régional et de la TVA qui sera récupérée un peu plus tard, la somme qui reste à la charge de la commune s'élève à 161 929 €, soit à peine plus de 50% du montant des travaux.

**Heureux propriétaires de chiens** : ne laissez pas votre compagnon faire ses besoins dans les cours privatives ! C'est très agaçant pour les habitants concernés qui pourraient finir par s'énerver nous signale une habitante du faubourg d'Alsace ; pensez donc à prendre un sachet pour ramasser les selles par qui le scandale pourrait arriver !



**Noces d'or** : les cinquante ans de vie commune ont été fêtés pile en lieu et en heure en mairie le 11 décembre dernier pour Gilberte BLAISE et Germain RANIERI ; leur union avait effectivement été scellée le 11 décembre 1954 en mairie de Giromagny sous le goupillon républicain du maire Jean BOIGEOL. Originaires respectivement de Lepuix-Gy et de Danjoutin, les époux RANIERI n'ont jamais quitté la maison familiale du 14 rue du Four à Chau.

**Concours départemental** : Notre ville se classe cette année 6<sup>ème</sup> sur 12 au concours des villes et hôtels de ville des communes de plus de 1000 habitants ; juste la moyenne donc, ce qui n'est pas mal, mais moins bien que la famille ZIMMERMANN de la rue des Sources qui obtient le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie "décor sur la voie publique". A noter également trois prix d'honneur pour nos concitoyens au concours de fleurissement "Territoire Habitat" : Monique MERCET, 50 quartier des Vosges, dans la catégorie

"pavillons", Evelyne LEVEQUE, 40 quartier des Vosges, dans la catégorie "personnel de Territoire Habitat" et Ginette ZARETTI, 2 rue des casernes, dans la catégorie "balcons" ; félicitations à tous ces gagnants et à l'ensemble des participants qui contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie.



**60<sup>ème</sup> anniversaire** : les manifestations organisées le 21 novembre pour le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du canton de Giromagny ont rassemblé la foule des grands jours. Il faut dire qu'associations et municipalités, au premier rang desquelles celle de Giromagny représentée par Marie Noëlle MARLINE, n'avaient pas ménagé leurs efforts. Deux convois de véhicules militaires d'époque appartenant à plusieurs collectionneurs, dont en particulier Ralph DELAPORTE, animateur infatigable de l'association Transhumance et Traditions, ont défilé dans les rues de Chau, de Rougegoutte, de Vescemont, de Lepuix-Gy, d'Auxelles Haut et d'Auxelles Bas, avant de se rassembler à Giromagny. Après la cérémonie au monument aux morts de 39/45, un dépôt de gerbe a également eu lieu devant la plaque apposée sur la mairie à la mémoire du maréchal De Lattre de Tassigny qui a libéré la région à la tête de la première armée Française. (Cette plaque fut apposée en 1964, lors des célébrations du 20<sup>ème</sup> anniversaire, à l'initiative de l'association Rhin et Danube). Lors du vin d'honneur qui suivit la cérémonie, les anciens commandos d'Afrique Jean DELVIGNE, Jean PLANCKE et Raymond MUELLE reçurent un témoignage de reconnaissance de la part du maire. Tous étaient émus de cette réception au sein de l'exposition organisée en salle des fêtes par l'association Transhumance et Traditions sur le thème des années 39/45.



" les travaux sont terminés "



" c'est très agaçant "



" la foule des grands jours "



" 41 médailles  
et diplômes "



" un nouveau choix "



" la qualité  
de l'accueil "



**Téléthon** : pêche à la ligne, billard, karting, baptêmes de 4X4, vin chaud, spectacle, ... tout avait été prévu pour ces journées des 4 et 5 décembre ; tout sauf le manque de soleil et de participants ! une certaine déception donc pour les organisateurs malgré un niveau des dons considéré comme satisfaisant par rapport aux années antérieures.

**Honneur aux donateurs de sang** : la fidélité des donateurs de sang du canton a été récompensée lors d'une réception en mairie organisée par la Croix Rouge en présence de plusieurs personnalités. 41 médailles et diplômes ont été remis parmi lesquelles 8 médailles d'or décernées pour respectivement 60 dons pour les femmes

et 100 dons pour les hommes (Paulette BARRAS, Marie-Thérèse DELANGRE, Marie-Thérèse DESDAMMES, Anne-Marie HOSATTE, Renée KLEBER, Bernard MICLO, André WIMMER, Andrée ZIMMERMANN). Une performance saluée par l'ensemble de l'assistance et qui devrait encourager le dévouement pour cette grande cause de solidarité.



### CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 15 DECEMBRE

**6 conseillers** seulement sont présents pour cette dernière réunion de l'année animée par Jean LEFEVRE. L'ordre du jour porte sur la situation de l'aire de jeux et sur l'opération " Giromagny ville propre "

**Le jeu " filet pyramide "** dont l'installation était prévue en 2005 n'est plus disponible au catalogue du fournisseur ; il s'agit donc de faire un nouveau choix. Ce choix s'arrête sur

une pyramide comprenant un mur d'escalade, une corde à grimper, des barreaux et une ouverture: un surcoût de plus de 1961 € HT par rapport à la prévision initiale restera cependant à inscrire au budget communal.

**La journée d'action " Giromagny ville propre "** est fixée au mercredi 25 mai. Des circuits de ramassage seront prévus avec un rassemblement des " objets " sur la place De Gaulle.

### GIROMALIN

**Ecoles maternelles** : une suppression de classe étant à craindre au niveau de l'école maternelle Chantoiseau pour la rentrée 2005, les parents des enfants nés en 2002 et 2003 et susceptibles d'être accueillis dans cette école sont priés de prendre contact avec la directrice de l'école pour un recensement. Mme LIEBELIN, 15 rue des écoles, Tel : 03 84 27 18 41.

**Aïe ! aïe ! aïe !** : Il n'est pas toujours très aisé de comprendre le contenu de nos feuilles d'impôts locaux et certains de nos concitoyens, au terme d'une lecture un peu rapide, ont conclu à une hausse massive de la part communale de la taxe d'habitation. En fait, la répartition des impôts locaux a changé en 2004, suite à l'adoption de la TPU (Taxe Professionnelle Unique). Ainsi la CCHS est seule à présent à collecter la taxe professionnelle et les communes sont seules à collecter les taxes sur les ménages (foncières et d'habitation). Sur notre feuille d'im-

position la colonne CCHS a donc disparu et dans la colonne communale figure l'addition des taux précédents relatifs à la commune et à la CCHS ; il ne s'agit donc pas d'une augmentation massive du taux communal mais d'une simple fusion entre 2 colonnes.

**Clévacances** : ce nom représente un nouveau label national géré dans notre département par la Maison du Tourisme de Belfort et du Territoire qui souhaite, à travers la promotion de ce label, améliorer l'image et la notoriété des hébergements du département ainsi que la qualité de l'accueil. En outre, les particuliers désireux d'ouvrir une location touristique peuvent obtenir une subvention de la part du Conseil Général. Contact : Norbert MOREL ; Maison du Tourisme de Belfort et du Territoire de Belfort, 2 bis rue Clémenceau à Belfort ; Tel 03 84 55 90 90 ; Fax : 03 84 55 90 70 ; courriel : [tourisme90@ot-belfort.fr](mailto:tourisme90@ot-belfort.fr).

### AGENDA DE JANVIER

**Vendredi 14** (et jusqu'au 23) : ■ challenge de la montagne au gymnase du COSEC.

**Mercredi 26** : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes de 12H00 à 19H00.

**Dimanche 30** : ■ " Johann Strauss, Senior et Junior ", un concert donné au T2S à 17H00 par l'ensemble orchestral de Montbéliard.

### GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie**: 03 84 29 30 17

**Mairie**: 03 84 27 14 18

**Services d'urgence**: Pompiers 18 ; SAMU 15.

**Contacts internet** : [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

**EDF**: 03 84 28 33 23 **GDF**: 03 84 28 51 22

**Syndicat des eaux**: 03 84 29 50 19

**Pharmacie**: 03 84 29 96 93.

[giro.com@giromagny.fr](http://giro.com@giromagny.fr)